

**La syllabation et le relâchement des voyelles hautes
en syllabe non finale en français québécois¹**

Marie-Hélène Côté
Université d'Ottawa • mhcote@uottawa.ca

Phonologie du français contemporain
Structures des français en contact
Tulane University
27 juin 2008

I. INTRODUCTION

- (1) Plusieurs processus phonologiques s'appliquent de façon obligatoire en syllabe finale mais de façon variable en syllabe non finale :
français québécois :
 - allongement vocalique
 - diphtongaison des voyelles longues
 - relâchement des voyelles hautes
- (2) Syllabe finale : voyelles tendues en syllabe ouverte, relâchées en syllabe fermée
 - a. *maudite* [mod²it] vs *maudit* [mod²i]
 - b. *duc* [d²ʁk] vs *duchesse* [d²yʃes]
- (3) Question : Que se passe-t-il au juste en syllabe non finale?
 - a. Voyelle tendue en syllabe ouverte (sauf dans les cas c-d ci-dessous)
Toulon [tul⁵]
citron [sit³r⁵]
 - b. Relâchement variable en syllabe fermée (Debie-Maury 1968: 226; Dumas & Boulanger 1982: 50; Walker 1984: 55; Dumas 1987: 94; Poliquin 2006). Seule Déchaine (1990) suggère que le relâchement est catégorique en syllabe non finale comme en syllabe finale.
sultan [sɥltā] ~ [sɥltā]
 - c. Harmonie de relâchement : lorsque la dernière voyelle est une voyelle haute relâchée, le relâchement peut se propager aux voyelles hautes précédentes dans le mot (Dumas 1976, 1981, Poliquin 2006)
musique [myzik] → [myzɪk]

- d. Dissimilation de relâchement : lorsque la dernière voyelle est une voyelle haute tendue, la voyelle dans la syllabe ouverte précédente peut se relâcher (Dumas 1987)
pipi [pɪpi] → [pɪpɪ]
 - e. Les processus d'harmonie et de dissimilation sont contestés.
- (4) Autres processus affectant les voyelles hautes en syllabe non finale
 - a. Dévoisement (Gendron 1959, Martin 2004)
écouter [ek⁵ʁte] support [syp³ɔr]
 - b. Chute (Cedergren & Simoneau 1985, Santerre 1986)
déguiser [degze] *comité* [k³ɔmte]
 - (5) Examen plus systématique du comportement des voyelles hautes en syllabe fermée non finale, dans des contextes qui excluent l'harmonie et la dissimilation.
 - a. Le relâchement est variable mais son acceptabilité relative dépend de la nature des consonnes qui suivent : plus la consonne suivante est susceptible d'être syllabée en « coda », plus la voyelle est susceptible d'être relâchée.
 - b. Analyse asyllabique du processus, motivée notamment par le comportement des voyelles moyennes et dans la lignée de travaux récents qui remettent en question le rôle de la syllabe dans les processus phonologiques.

II. VOYELLES HAUTES EN SYLLABE FERMÉE NON FINALE : DONNÉES

- (6) 28 étudiants ont élaboré chacun une liste de mots avec une voyelle haute en syllabe fermée non finale et ont fourni des jugements sur la nature tendue et relâchée de la voyelle (leurs propres jugements et/ou des jugements recueillis auprès d'autres locuteurs).
 - a. Les listes de mots sont différentes d'un étudiant à l'autre
 - b. Les jugements sont différents également, et parfois douteux.
 - c. Il y a des généralisations claires qui ressortent de l'ensemble des copies par rapport à l'influence de la consonne suivante sur le comportement de la voyelle :
 - i. Plus de relâchement avec les sonantes qu'avec les obstruantes
Ex. *gourdin* vs *bouquetin*

¹ Cette recherche a bénéficié du soutien financier du CRSH et de la Faculté des arts de l'U. d'Ottawa.

ii. Parmi les obstruantes : /s/ résiste davantage au relâchement que les occlusives orales

Ex. *bouquetin* vs *mousquet*

iii. Parmi les sonantes : /r/ et les nasales (dépendant des locuteurs) favorisent le relâchement davantage que /l/.

Ex. *linda, bourdon* vs *sultan*

(7) Base de données plus complète et mieux contrôlée

a. Extraction de la base Omnilex (www.omnilex.uottawa.ca/scrServices.asp) de mots :

- bisyllabiques
- avec une voyelle haute en syllabe initiale
- première syllabe possiblement fermée (voyelle initiale suivie d'au moins 2 consonnes qui ne forment pas une attaque « naturelle », p. ex. [tr, pl, fl, etc.]).
→ Forme VC₁C₂V

b. Ajout de noms propres ou de mots spécifiquement québécois (en cours) :

- ex. noms propres : *Ninja, Gilbert, Mouffetard, Hitler*
- ex. mots québécois : *pichenotte* (=chiquenaude), *bingo* (=loto)

c. Exemples de mots retenus : *turban, ouzbek, Gilbert, Victor, diphtongue, soupçon*

Occlusives	p	6	t	3	k	19
	b	--	d	3	g	5
Fricatives	f	2	s	37	ʃ	6
	v	5	z	9	ʒ	1
Nasales	m	13	n	6	ŋ	4
Liquides			l	19		
			r	45		

183 mots

d. Exclusions

- 1) Mots inconnus de moi.
- 2) Mots dans lesquels la voyelle finale était aussi une voyelle haute, pour éviter les questions d'harmonie ou de dissimilation de relâchement.
Ex. *rugby, pidgin, frisbee, ourdou, bisbille, virgule, etc.*
- 3) Mots où la qualité de la voyelle initiale peut être influencée par analogie avec une forme apparentée où la même voyelle apparaît en syllabe finale.
Ex. *bustier* → *buste*, *coulerai* → *coule*

NB : Des mots comme *dictée* ou *fourchette* ont été conservés s'il y a le sentiment qu'ils sont suffisamment éloignés de la forme simple (p.ex. *dicte, fourche*).

NB : Ont été conservées les formes contenant une voyelle haute qui apparaît dans des formes apparentées en syllabe **non finale** ouverte

Ex. *jumeler* → *jumelle, coutelas* → *couteau*

4) Formes rédupliquées

Ex. *zigzag, micmac*

5) Formes où la voyelle en syllabe initiale est (possiblement) longue en FQ

Ex. *biftèque*

6) Les formes où la voyelle apparaît dans le premier élément (perçu) d'un composé

Ex. *football, pitbull, virevolte*

NB : Ce critère est en fait complexe à appliquer et les mots n'ont été exclus que dans les cas les plus clairs. Ont été conservés, par exemple, des formes comme *pourquoi, bouledogue* et *pourboire*. Dans certains cas, les locuteurs semblent pouvoir percevoir un genre de frontière après C₁, ce qui favorise le relâchement dans la mesure où la première syllabe est alors assimilée à une syllabe finale, où le relâchement est catégorique. Ce pourrait être le cas, par exemple, de *boomerang*.

e. Le cas des emprunts : Je n'ai pas distingué les emprunts des mots « français ». Il semble en fait que les emprunts aux langues germaniques (anglais, allemand) puissent favoriser le relâchement, p.ex. dans *umlaut, Bristol*.

(8) Évaluation de la nature tendue ou relâchée de la voyelle

- a. Deux locuteurs natifs du français québécois ont fourni des jugements sur la qualité de la voyelle dans les mots de cette liste. (Deux linguistes capables de distinguer entre voyelles tendues et relâchées.)
- b. Le relâchement est en effet variable et une grande proportion des mots est compatible avec la voyelle tendue et la voyelle relâchée (environ 1/3 selon les jugements de l'un des locuteurs et 2/3 pour l'autre).
- c. Mais les deux formes ne sont pas également acceptables ou possibles dans tous les mots. La possibilité de relâchement dépend de la nature de C₁ et de C₂.

(9) Généralisations

- a. Voyelle tendue dans les séquences consonne+liquide (il y a sans doute lieu de distinguer entre obstruantes et sonantes ici mais je ne le ferai pas, faute de données robustes et pour ne pas alourdir l'analyse).

Ex. *coutelas, Michelin, niveler, souverain, ficeler, jumeler, etc.*

Question : Faut-il distinguer les séquences obstruante+liquide qui correspondent à des attaques « classiques » (tr, dr, pl, bl, pr, br, kl, gl, kr, kl, fl, fr, vr, etc.) et les autres séquences (tl, dl, sl, zl, sr, zr, fl, ml, mr, etc.) ?

Réponse : Apparemment non, mais les données ne sont pas abondantes. Les attaques classiques sont évidemment beaucoup plus fréquentes mais leur comportement ne diffère pas nécessairement de celui des autres séquences. Les voyelles sont très généralement tendues quand C₂ est une liquide et la voyelle relâchée n'est tolérée marginalement que dans certains cas qui font intervenir d'autres facteurs. Par exemple, selon un des locuteurs, *Hitler* pourrait peut-être être prononcé avec [ɪ] mais ce serait une influence de la prononciation anglaise. Idem pour *boomerang*, qui pourrait aussi être décomposé en *boome+rang*. Par ailleurs, *houppelande* peut aussi se prononcer avec [u], même si [pl] est une attaque complexe classique.

- b. Pour les séquences où C₂ n'est pas une liquide, la possibilité de relâchement dépend de la nature de C₁ et obéit à la hiérarchie suivante :

• nasales, [r]	↑	+ relâché	ex. <i>toundra, tournoi</i>
• [l]	—		ex. <i>Sylvain, bulletin</i>
• occlusives	—		ex. <i>Victor, soupçon</i>
• fricatives	↓	+ tendu	ex. <i>piston, diphtongue</i>

Illustration :

Interpellation	<i>Linda</i>	→	[lɪndɔ] !	*[lɪndɔ] !
	<i>Sylvain</i>	→	[silvɛ̃] !	[silvɛ̃] !
	<i>Victor</i>	→	?[viktɔr] !	[viktɔr] !
	<i>Justin</i>	→	??[ʒystɛ̃] !	[ʒystɛ̃] !

III. RELÂCHEMENT ET TENDANCES DE SYLLABATION

(10) Hiérarchie de syllabation en coda

De nombreuses études psycholinguistiques montrent que la tendance des consonnes postvocaliques à se syllaber en position coda suit les hiérarchies suivantes (p.ex. Fallows 1981 ; Clements 1990 ; Barry et al. 1999 ; Zamuner & Ohala 1999 ; Content et al. 2001 ; Ishikawa 2002 ; Moreton et al. 2005) :

sonantes > obstruantes	nasales > [l]	occlusives > fricatives	
Ces hiérarchies sont observées tant dans les contextes VC ₁ C ₂ V que VC ₁ V			
VC ₁ V	→	V.C ₁ V	VC ₁ .C ₁ V
		Attaque	Ambisyllabité
VC ₁ C ₂ V	→	V.C ₁ C ₂ V	VC ₁ .C ₂ V
		Attaque complexe	Attaque-coda

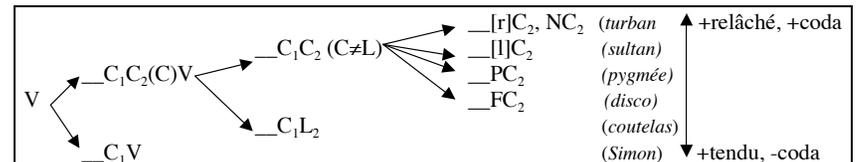
N.B. Attention à l'interprétation de cette généralisation ! Cela ne veut pas dire, par exemple, que les langues préfèrent des occlusives plutôt que des fricatives en position C₁ dans une séquence VC₁C₂V (où C₂ n'est pas une liquide) ; c'est souvent l'inverse. Mais lorsque les locuteurs doivent syllaber des séquences VC₁C₂V où C₁ est une occlusive ou une fricative, ils rattachent en coda plus souvent les occlusives que les fricatives.

N.B. : Cette hiérarchie ne suit pas exactement la hiérarchie de sonorité : les latérales sont plus sonores que les nasales mais moins associées à la position coda, de même pour les occlusives et les fricatives.

(11) Plus la voyelle attire la consonne suivante dans sa coda, plus elle est susceptible d'être relâchée.

(12) Hiérarchie (à raffiner)

R = sonante O = obstruante
P = occlusive F = fricative L = liquide N = nasale



(13) Jugements de syllabation

- a. Corrélation entre jugements de syllabation et qualité de la voyelle : tendance vers une syllabe fermée quand la voyelle est relâchée et une syllabe ouverte quand la voyelle est tendue. Ces jugements de syllabation peuvent donner lieu à des attaques très marquées comme [lv], [rn], etc.

Sylvain [si.lvē] [si.l.vē]
toundra [tu.ndrɔ] [tun.drɔ]

- b. C'est la loi de position transposée aux voyelles hautes.

IV. ANALYSE

(14) Approche « classique »

- a. Interaction entre 3 types de contraintes, dont le classement est partiellement indéterminé pour permettre la variation :
- contraintes de syllabation (hiérarchie de syllabation en coda)
 - contraintes qui gouvernent la qualité de la voyelle en fonction de la structure syllabique (loi de position)
 - préférence pour les voyelles tendues (qui, en conjonction avec la loi de position, génère les structures syllabiques marquées comme [si.lvē]).
- b. La structure syllabique est variable mais catégorique et elle détermine la qualité de la voyelle.

(15) Problème : les voyelles moyennes

- a. La distribution de [e] et [ɛ] suit la même hiérarchie que celle entre les voyelles hautes tendues et relâchées ; ce sont les lieux de passage entre les valeurs [+tendu] et [-tendu] qui diffèrent.

	V hautes FQ	Tranel 1987	Laeufer 1991	FQ
VrC, VNC ↑ -tendu	I ~ i	ɛ	ɛ	ɛ
VIC	I ~ i	ɛ ~ e	ɛ	ɛ
VPC	I ~ i	ɛ ~ e	ɛ ~ e	ɛ
VFC	I ~ i	ɛ ~ e	ɛ ~ e	ɛ
VOL	i	e	(e)	ɛ ~ e
VC ↓ +tendu	i	e	(e)	ɛ ~ e

- b. On s'attend donc à une analyse parallèle pour les voyelles moyennes et hautes.

Problème : En FQ, la relation entre la qualité de la voyelle et la structure syllabique est absente pour les voyelles moyennes. Une forme comme *veston* est syllabé [ves.tɔ̃] ou [ve.stɔ̃], sans influence sur la qualité de la voyelle. De même, *aimant* se prononce [e.mã] ou [e.mã̃], sans influence sur la syllabation. Mais *quelconque* est toujours syllabé [ke.l.kɔ̃k].

- c. Une analyse comme celle en (14), même enrichie de contraintes additionnelles, est difficile à trouver... (On pourrait être tenté de rejeter le statut des jugements de syllabation et de proposer des syllabations plus abstraites. Je ne poursuivrai pas cette approche, qui crée d'autres problèmes.)

(16) Approche « moderne » asyllabique

- a. Plusieurs travaux récents remettent en question le rôle de la syllabe dans les processus phonologiques, segmentaux ou suprasegmentaux (Steriade 1999b, Koçetov, Ahn 2000, Côté 2000, 2008a, Blevins 2003, McCrary 2004, Samuels 2008, Shattuck-Hufnagel 2008)
- b. La qualité de la voyelle n'est pas déterminée par la structure syllabique mais directement par le nombre et la nature des consonnes suivantes.
- Chaque segment est lié perceptuellement et articulatoirement aux segments adjacents. La force de ce lien est cependant variable, dépendant de la nature et de la position des segments impliqués.
 - Dans la hiérarchie de contextes en (15), reproduite ici, le lien (perceptuel) entre la voyelle et la consonne suivante est de plus en plus faible (cf Côté 2008b pour des justifications et le rôle des facteurs perceptuels).

VrCV, VNCV	>	VICV	>	VPCV	>	VFCV	>	VQLV	>	VCV		
<i>turban</i>		<i>bingo</i>		<i>sultan</i>		<i>pygmée</i>		<i>piston</i>		<i>coutelas</i>		<i>Simon</i>
Force 6		5		4		3		2		1		

• Plus le lien entre la voyelle et le segment suivant est fort, plus la voyelle est susceptible d'être relâchée. La « loi de position » ne repose pas sur la syllabation mais sur la force relative du lien établi entre la voyelle et la consonne suivante. La qualité de la voyelle est établie par la force du lien en interaction avec d'autres facteurs, notamment une préférence pour certains segments (p.ex. [ɛ] en FQ vs [e] dans d'autres variétés). On suppose que la force d'un lien dans une forme donnée est stable (contrairement aux jugements de syllabation, qui peuvent être variables).

(17) Contraintes et classement

a. *[IYU] Pas de voyelles relâchées (préférence pour les voyelles hautes tendues)

b. Hiérarchie :

- *[tendu]/lien=6 Pas de V tendue qui a un lien de force 6 avec la C suivante
- *[tendu]/lien=5 Pas de V tendue qui a un lien de force 5 avec la C suivante
- *[tendu]/lien=4 Pas de V tendue qui a un lien de force 4 avec la C suivante
- *[tendu]/lien=3 Pas de V tendue qui a un lien de force 3 avec la C suivante
- *[tendu]/lien=2 Pas de V tendue qui a un lien de force 2 avec la C suivante
- *[tendu]/lien=1 Pas de V tendue qui a un lien de force 1 avec la C suivante

*[tendu]/6 >> *[tendu]/5 >> *[tendu]/4 >> *[tendu]/3 >> *[tendu]/2 >> *[tendu]/1

c. *[IYU] se classe librement par rapport à la hiérarchie des contraintes déterminant l'acceptabilité de la voyelle tendue.

d. Il y a 7 classements possibles des contraintes :

1. *[IYU] >> *[ten]/6 >> *[ten]/5 >> *[ten]/4 >> *[ten]/3 >> *[ten]/2 >> *[ten]/1
2. *[ten]/6 >> *[IYU] >> *[ten]/5 >> *[ten]/4 >> *[ten]/3 >> *[ten]/2 >> *[ten]/1
3. *[ten]/6 >> *[ten]/5 >> *[IYU] >> *[ten]/4 >> *[ten]/3 >> *[ten]/2 >> *[ten]/1
4. *[ten]/6 >> *[ten]/5 >> *[ten]/4 >> *[IYU] >> *[ten]/3 >> *[ten]/2 >> *[ten]/1
5. *[ten]/6 >> *[ten]/5 >> *[ten]/4 >> *[ten]/3 >> *[IYU] >> *[ten]/2 >> *[ten]/1
6. *[ten]/6 >> *[ten]/5 >> *[ten]/4 >> *[ten]/3 >> *[ten]/2 >> *[IYU] >> *[ten]/1
7. *[ten]/6 >> *[ten]/5 >> *[ten]/4 >> *[ten]/3 >> *[ten]/2 >> *[ten]/1 >> *[IYU]

Relâchement des voyelles __rCV (*turban*) : 6 classements

Relâchement des voyelles __lCV (*sultan*) : 5 classements

Etc.

Classement 1 : Voyelles tendues dans tous les contextes

/turnwa/	*[IYU]	*[ten]/6	*[ten]/5	*[ten]/4	*[ten]/3	*[ten]/2	*[ten]/1
→ turnwa		*					
turnwa	* !						
/viktwar/							
→ viktwar				*			
viktwar	* !						

Classement 3 : Voyelles tendues devant occlusive, relâchées devant [r]

/turnwa/	*[ten]/6	*[ten]/5	*[IYU]	*[ten]/4	*[ten]/3	*[ten]/2	*[ten]/1
turnwa	* !						
→ tornwa			*				
/viktwar/							
→ viktwar				*			
viktwar			* !				

Classement 6 : Voyelles relâchées dans tous les contextes devant 2 consonnes

/turnwa/	*[ten]/6	*[ten]/5	*[ten]/4	*[ten]/3	*[ten]/2	*[IYU]	*[ten]/1
turnwa	* !						
→ tornwa						*	
/viktwar/							
viktwar			* !				
→ viktwar						*	

(18) Et la syllabation, alors ?

- a. La syllabation est un processus paralinguistique, un épiphénomène, qui n'intervient pas directement dans le fonctionnement du système phonologique. La syllabation consiste, pour le locuteur, à diviser les séquences en constituants (syllabes) disjoints : chaque consonne est alors « tirée » d'un côté ou de l'autre. La tendance est de tirer les consonnes du côté où le lien est le plus fort ; les frontières syllabiques tendent donc à s'établir là où les liens sont les plus faibles. (Voir aussi les travaux de Pier Marco Bertinetto, p. ex. Bertinetto et al. 2007).
- b. D'où le lien apparent entre syllabation et qualité des voyelles : la force des liens détermine la qualité des voyelles mais également en partie les jugements de syllabation.
- c. Les jugements de syllabation sont cependant soumis à d'autres facteurs, notamment la correspondance entre les marges de la syllabe et celles du mot (Steriade 1999a) : tendance à mettre en /début fin de syllabe des segments possibles en début/fin de mot. Cela explique les différences de syllabation entre voyelles hautes et moyennes en FQ.

- Hautes : En fin de mot, distribution complémentaire entre voyelles tendues en finale et voyelles relâchées devant consonne. Cette distribution sert à syllaber les voyelles hautes internes :

[sɪlvē] → [sɪl.vē] *[sɪ.lvē] [sɪlvē] → [sɪ.lvē] *[sɪl.vē]
 → C'est la qualité de la voyelle qui détermine la syllabation, et non l'inverse.

• **Moyennes**: [e] et [ɛ] apparaissent librement en position finale de mot. Il n'y a donc aucun empêchement à syllaber [ɛ] en syllabe ouverte ou fermée à l'intérieur du mot.

[vɛstõ] → [vɛs.tõ] ~ [vɛ.stõ]

V. CONCLUSION

- (19) La qualité des voyelles hautes et moyennes dépend surtout de la nature des consonnes suivantes : plus la consonne suivante est susceptible d'être syllabée en coda, moins la voyelle est tendue (plus on a [ɪ ʏ ɘ ɛ]).
- (20) Les jugements de syllabation sont cependant différents pour les voyelles hautes et moyennes : on observe une relation biunivoque entre qualité de la voyelle et structure syllabique pour les voyelles hautes mais pas pour les voyelles moyennes.
- (20) Le lien entre le relâchement et la syllabe est indirect. La qualité de la voyelle est déterminée par la force du lien (perceptuel, articulatoire) qui l'unit à la consonne suivante mais ce lien ne s'exprime pas en termes de structure syllabique.
- (21) Les jugements de syllabation ont un statut paralinguistique. Ils sont influencés par la force des liens établis entre segments adjacents (plus le lien est fort, plus les segments se syllabent ensemble) mais également par la qualité de la voyelle. Chaque syllabe doit correspondre à un mot possible.

	<u>Fin de mot</u>	→	<u>Position interne</u>
ɛ	√ εC # √ ε #		√ εC . CV √ ε . CCV
ɪʏ	√ {ɪʏ}C * {ɪʏ}#	→	√ {ɪʏ}C . CV * {ɪʏ} . CCV

Ahn, M.-J. 2000. *Functional and phonetic bases of syllable weight for stress assignment*. PhD, University of Illinois, Urbana-Champaign.

Barry, W., C. Klein & S. Köser. 1999. Speech production evidence for ambisyllabicity in German. *Phonus* 4 : 87-102 (Institute of Phonetics, University of the Saarland).

Bertinetto, P.M., S. Scheuer, K. Dziubalska-Ko!aczyk & M. Agonigi. 2007. Intersegmental cohesion and syllable division in Polish. *Proceedings of ICPHS XVI*. Saarbrücken, 1494-1497. [http://www.icphs2007.de/]

Blevins, J. 2003. The independent nature of phonotactic constraints, in C. Féry & R. Van de Vijver (eds.) *The syllable in Optimality Theory*, Cambridge University Press, 375-403

Cedergren, H. & L. Simoneau. 1985. La chute des voyelles hautes en français de Montréal: «As-tu entendu la belle syncope?». In Monique Lemieux, Henrietta Cedergren et Coll. réd. *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*. Montréal: Office de la langue française, vol. 1: 57-144.

Clements, G.N. 1990. The role of the sonority cycle in core syllabification. In J. Kingston & M.E. Beckman, eds. *Between the grammar and physics of speech*. Cambridge UP, 283-333.

Content, A., R.K. Kearns & U.H. Frauenfelder. 2001. Boundaries versus onsets in syllabic segmentation. *Journal of memory and language* 45 : 177-199.

Côté, M.-H. 2000. *Consonant Cluster Phonotactics: A Perceptual Approach*, PhD, MIT.

Côté, M.-H. 2008a. Empty elements in schwa, liaison and h-aspiré: The French Holy Trinity revisited. In J. M. Hartmann, V. Hegedüs & H. van Riemsdijk (réd.) *Sounds of silence: Empty elements in syntax and phonology*. Amsterdam: Elsevier, 61-103.

Côté, M.-H. 2008b. Is syllabification categorical or gradient? GLOW Workshop on Categorical Phonology and Gradient Facts, University of Newcastle-upon-Tyne, mars 2008.

Debrie-Maury, N. 1968. Les archiphonèmes /I/, /Y/, /U/ en français canadien et dans le parler normand. In P.R. Léon, ed. *Recherches sur la structure phonique du français canadien*. Didier, vol. 1: 210-232.

Déchaine, Rose-Marie (1990) Ms. University of Massachusetts, Amherst.

Dumas, D. 1974. Durée vocalique et diptongaison en français québécois. *Cahier de linguistique* 4: 13-55

Dumas, D. 1981. Structure de la diptongaison québécoise. *Revue canadienne de linguistique* 26: 1-61.

Dumas, D. 1986. Le statut des «deux A» en français québécois. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 5: 245-277.

Dumas, D. 1987. *Nos façons de parler*. Presses de l'Université du Québec.

Dumas, D. & A. Boulanger. 1982. Les matériaux d'origine des voyelles fermées relâchées en français québécois. *Revue québécoise de linguistique* 11 (2): 49-72.

Féry, Caroline. 2003. Markedness, faithfulness, vowel quality and syllable structure in French. *Journal of French language studies* 13: 247-280.

Gendron, Jean-Denis. 1959. Désonorisation des voyelles en franco-canadien. *Canadian journal of linguistics* 5(2): 99-108.

Goslin, J. & C. Floccia. 2007. Comparing French syllabification in preliterate children and adults. *Applied psycholinguistics* 28: 341-367.

Ishikawa, K. 2002. Syllabification of intervocalic consonants by English and Japanese speakers. *Language and speech* 45 : 355-385.

Kochetov, A. 1999. A cue-based analysis of the distribution of palatalized stops in Russian, in O. Fujimura & al. (eds.) *Proceedings of LP '98*, Prague: Karolinum Press, v.1: 247-270.

Laeuffer, C. 1991. Syllabification and resyllabification in French. In D. Wanner & D.A. Kibbee, eds. *New analyses in Romance linguistics*. John Benjamins, 19-36.

Martin, Pierre. 2004. Dévoisement vocalique en français. *La linguistique* 40 (2): 3-21.

McCrary, K.M. 2004. *Reassessing the Role of the Syllable in Italian phonology*, PhD, UCLA.

Moreton, E., G.L. Feng & J.L. Smith. 2005. Syllabification, sonority, and perception : new data from a language game. Talk delivered at CLS 41, Chicago, avril.

Poliquin, G. 2006. *Canadian French vowel harmony*. PhD dissertation, Harvard University.

Samuels, B. 2008. A string theory of syllables. Talk presented at the CUNY conference on the syllable, January 2008.

Santerre, Laurent. 1986. La chute des voyelles hautes en français de Montréal (Des voyelles inexistantes et pourtant bien perçues). *Information / communication* 6: 5-21.

Shattuck-Hufnagel, S. 2008. The syllable in speech production planning. Talk presented at the CUNY conference on the syllable, January 2008.

Steriade, D. 1999a. Alternatives to syllable-based accounts of consonantal phonotactics. In O. Fujimura & al. (eds.) *Proceedings of LP '98*, Prague: Karolinum Press, v.1: 205-245.

Steriade, D. 1999b. Phonetics in phonology: the case of laryngeal neutralization. In M.K. Gordon (eds.) *UCLA Working Papers in Linguistics 2, Papers in Phonology* 3, 25-246.

Tanel, B. 1987. *The sounds of French*. Cambridge: Cambridge University Press.

Walker, D.C. 1984. *The pronunciation of Canadian French*. Ottawa: University of Ottawa Press.

Zamuner, T.S. & D.K. Ohala. 1999. Preliterate children's syllabification of intervocalic consonants. In A. Greenhill et al., eds. *BUCLD 23 Proceedings*. Cascadilla Press, 753-763.